

"trolley" aériens et de gros câbles d'alimentation s'y raccordant et fixés aux poteaux des lignes de "trolley" et à d'autres poteaux. La compagnie a reçu avis de toutes les assemblées et on lui a envoyé une copie des questions posées, mais elle n'y a pas encore répondu. En réponse à une lettre par laquelle nous lui demandions de conférer avec nous, voici ce qu'elle nous a écrit:

"En réponse à la vôtre du 16 courant, nous devons vous dire que nous ne sommes pas intéressés dans la question de l'établissement de conduits souterrains, vu que, en vertu de notre privilège et de notre contrat avec la Ville, nous avons le droit de planter des poteaux et de poser des fils aériens pour notre service de tramways dans les rues de la Ville".

Quant aux fils de "trolley", ils devront être maintenus dans les rues, mais les câbles d'alimentation peuvent être placés sous terre comme cela se fait dans d'autres villes. Dans tous les cas, nous n'avons reçu aucun renseignement de cette compagnie relativement à son système de tramways non plus qu'aucune réponse à nos questions.

Montreal Light, Heat & Power Co.

Cette compagnie s'occupe de distribuer la lumière, la chaleur et la force motrice dans la Ville pour tous services publics et privés. Elle n'a actuellement que très peu de conduits souterrains; ses fils aériens sillonnent toute la Ville et sont fixés à des poteaux et aux toits des édifices. Cette compagnie n'a pas encore répondu à nos questions. Nous avons eu avec ses représentants, le 16 septembre, une conférence où la question à l'étude a été discutée d'une manière générale, mais nous ne sommes arrivés à aucun résultat. A cette conférence, la compagnie a promis de nous écrire pour nous faire connaître son opinion, mais elle ne s'est pas encore exécutée, bien que, depuis cette date, elle ait encore promis de nous écrire.

Service d'alarmes d'incendie et service de patrouille de la police de la Ville de Montréal.

Ces services, qui appartiennent à la Ville de Montréal, fonctionnent uniquement à l'aide de câbles et de fils simples aériens, fixés aux poteaux des différentes compagnies. Le département dont ils relèvent a répondu à nos questions. Les fils que comprennent ces services n'exigeraient que peu d'espace dans les conduits et pourraient être facilement enfouis.

Cie d'Electricité Saraguay.

Cette compagnie, qui distribue l'énergie électrique dans la banlieue et qui se sert exclusivement de fils aériens, n'a pas encore répondu à nos questions. Son réseau, cependant, est peu important à l'heure qu'il est, et d'ailleurs il faut s'occuper tout d'abord des districts centraux.

Syndicat Robert.

Ce syndicat, qui a été formé pour distribuer la lumière et la force motrice dans la Ville, n'a pas répondu aux questions que nous lui avons posées. Ce syndicat n'a, dans le moment, aucuns câbles et aucuns fils dans la Ville, et il faudra pourvoir plus tard à ses exigences, probablement en donnant aux conduits une dimension suffisante pour lui permettre, ainsi qu'à toute autre compagnie, de pénétrer dans la Ville.

Service horaire du McGill.

C'est là un service horaire peu considérable, pour lequel l'on se sert dans le moment de fils simples fixés aux poteaux de diverses compagnies. Les exigences de ce service se réduisent à très peu de chose et n'ont guère d'importance, actuellement du moins.

Résumé des constatations faites

Passant en revue le travail accompli, nous en sommes arrivés à un point où se présentent certaines idées définies, découlant de notre étude de la situation et de nos conférences avec les représentants des compagnies.

Pour la discussion de la question, nous avons divisé les corporations intéressées en deux groupes:

1.—Compagnies exploitant des services de signaux, comprenant les compagnies de téléphone et de télégraphe, les services d'alarmes d'incendie et de patrouille de la police, les services d'alarmes pour protéger la propriété contre les cambrioleurs, contre l'incendie, etc., et tous les autres

trolley wires and a feeder system of heavy cables connected thereto, and suspended from their trolley line polls and other poles. The Company was notified of all meetings and furnished with a copy of the question asked, to which no reply has been received. In answer to a letter from us asking for an interview on this subject, they wrote as follows:

"Replying to yours of the 16th instant, we are not interested in the proposal to place wires underground, as under our franchise and contract with the City, we have the right to erect and maintain poles and wires for the operation of our cars throughout the streets of the City".

As regards the trolley wires, these will have to be maintained on the streets but the feeder systems can be placed underground as is done in other cities. In view of this letter, it is obvious that we have no information from this Company relating to its system or any answers to our questions.

The Montreal Light, Heat and Power Co.:

This Company is engaged in distributing light, heat and power throughout the City for all public and private services. Their system is to a very limited extent underground at present; their overhead construction extends throughout the entire City, and is carried on poles and roof structures on buildings. The list of questions sent to this Company has not yet been answered. We had a conference with the Company on September 16th at our request, at which the general subject was discussed, but no results were arrived at. At that conference a letter was promised by the Company setting forth their position toward the scheme. This has not yet been received, although since that date another promise was given that it would be furnished.

City of Montreal Fire, and Police patrol systems:

These systems, which belong to the City of Montreal, are confined entirely to fire and alarm and police patrol wires, which are distributed by cable and single wires over the poles of the different companies. This department has furnished us with the answers to our questions. These systems require a limited amount of duct space, and will not present any difficulties in placing underground.

The Saraguay Electric Company:

This Company operating in the outlying districts on overhead poles exclusively, has not replied to the questions asked. Its system however is of little importance at the present time, as consideration must be given to the central districts first.

The Robert Syndicate:

This Syndicate which has been formed for the distribution of light and power in the City has not replied to the questions asked. They at present have no wires or cables in the City, and their case will have to be dealt with later on, presumably by allowing an increase in the conduit sufficient for the entrance of this or any other Company.

McGill Time System:

This is a small time service which is at present operating single wire lines on the poles of other companies. Its demands are exceedingly small and are not of any importance at present.

Summary of Information

Reviewing the work done, we have arrived at a point where certain definite ideas present themselves, obtained through our study of the situation and interviews with the companies.

For the purpose of discussing the question, we have divided the Corporations concerned into two groups:

1st.—The signal companies, including telephone, telegraph, fire alarm and police patrol, burglary alarm, sprink-